



**CONSULAT
GÉNÉRAL
DE FRANCE
À MIAMI**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BRICKELL ARCH - SUITE 1050 1395
BRICKELL AVE - MIAMI FL 33131

le 23/10/2020

Téléphone : (305) 403-4172

Objet : PROCES VERBAL DE LA 2EME CONSEIL CONSULAIRE DES BOURSES
SCOLAIRES 2020/2021

La séance plénière du Conseil Consulaire s'est tenue le 20/10/2020 à l'adresse suivante :

à la résidence du Consul général et par visioconférence

Participants :

Etaient présents :

Membres de droit :

M. Laurent GALLISSOT, consul général, président du conseil consulaire
M. Jacques BRION, conseiller des Français de l'étranger, vice-président du conseil consulaire
M. Xavier CAPDEVIELLE, conseiller des Français de l'étranger
Mme Nicole HIRSH, conseillère des Français de l'étranger
M. Franck BONDRILLE, conseiller des Français de l'étranger

Membres désignés :

Mme Laure PALLEZ, représentante de l'association Français du monde-ADFE à Miami
M. Jean-Jacques GARNIER, attaché de coopération et d'action culturelle
Mme Audrey TALARICO, directrice des admissions, French American School of Tampa Bay (FASTB)
Mme Aline MARTIN, représentante de l'Union des Français de l'Etranger (UFE)
Mme Lena McLORIN-SALVANT, directrice de l'école franco-américaine de Miami (EFAM)
M. Antonio RODRIGUES, directeur du lycée franco-américain de Hollywood (LFA)

Experts :

Mme Sandra POULIQUEN, consule adjointe, chef de chancellerie au Consulat
Mme Pascale GARCIA, chargée des affaires sociales et des bourses scolaires au Consulat

Absents :

Mme Claire FRANCOULON, représentante de l'Association Français du Monde - ADFE à Miami, représentée par Mme Laure PALLEZ
Mme Isabelle BRUNSWICK, Présidente de Miami Accueil
Mme Corinthia BOLIGAN, agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires
M. Willy LE BIHAN, représentant établissement d'enseignement, Fondateur et Directeur du FASTB

Première partie avant examen des dossiers individuels

Mme Pascale GARCIA, agent en charge des affaires sociales et des bourses scolaires au Consulat, est proposée en tant que secrétaire de la réunion.

Le président du conseil consulaire constate que le quorum est atteint et rappelle la confidentialité des débats.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Minute de silence, hommage à M. Samuel PATY
- Election du nouveau vice-président du conseil consulaire
- Points de situation sur les établissements
- Point sur la campagne 2020/2021
- Examen des demandes de bourses déposées pour la 2^{ème} campagne 2020/2021

- Pour information, documents de séance communiqués au préalable aux membres du CCB2 :
 - 1) Guide du participant
 - 2) Ordre du jour du CCB2
 - 3) Projet de procès-verbal non nominatif
 - 4) Données de la campagne 2020/2021 (voir procès-verbal du CCB1)
 - 5) Tableau récapitulatif des boursiers

Election du nouveau vice-président du conseil consulaire :

Lors du conseil consulaire du 29 avril 2016, les conseillers des Français de l'étranger ont désigné à l'unanimité M. Xavier CAPDEVIELLE comme vice-président du conseil consulaire « pour la période courant jusqu'à la fin de leur mandat en 2020 ».

Les élections consulaires ont été reportées à mai 2021 par la loi n°202-760 du 22 juin 2020.

Néanmoins, les mandats de conseiller des Français de l'étranger et de vice-président du conseil consulaire étant de natures différentes, il peut être considéré que le mandat de vice-président de M. Xavier CAPDEVIELLE court jusqu'en 2020 et donc, jusqu'au 31/12/2020.

Dans ces conditions, M. Xavier CAPDEVIELLE décide de présenter, au début de la présente réunion, sa démission en qualité de vice-président du conseil consulaire et propose aux autres élus de désigner M. Jacques BRION afin de le remplacer. A l'unanimité, les conseillers des Français de l'étranger désignent M. Jacques BRION comme vice-président du conseil consulaire jusqu'à la fin du mandat des conseillers des Français de l'étranger.

Enveloppe de la campagne 2020/2021

Récapitulatif du CCB1 :

Nombre de dossiers déposés (un dossier = un enfant) = 13
dont recevables = 13

Montant des dossiers recevables = 136 615.61 euros, soit \$152 472.78

Après examen conjoint par la DFAE et par l'AEFE des besoins exprimés par le poste de Miami, l'Agence a informé le Poste que le montant de l'enveloppe limitative allouée au titre des travaux de notre second CCB 2020/2021 a été fixé à **159 000 euros, soit \$ 177 455,36.**

Les travaux de l'instance doivent s'inscrire dans le strict respect de cette enveloppe.

Demandes de bourses déposées ou révisées en CCB2 pour l'année 2020/2021

Le conseil consulaire de bourses scolaires de seconde période (CCB2) a examiné les demandes de bourses au titre de l'année 2020/2021 par établissement, soit 1 demande de révision et 8 nouvelles demandes tardives (une demande = 1 boursier) :

1 Lycée Franco-Américain d'Hollywood (LFA)

1 demande de révision
5 nouvelles demandes tardives (4 familles)

2 Ecole Franco-Américaine de Miami (EFAM)

3 demandes de révision (3 familles)

Pour information, l'enveloppe limitative pour les travaux du CCB2 après dialogue de gestion représente \$177 455.36, soit 159 000 € et le montant des besoins du poste pour la campagne s'élève à \$169 150.08, soit 151 558.47 €.

Le conseil consulaire a proposé l'attribution de 3 bourses et le rejet de 6 demandes (4 familles) dont la majorité sont hors barème au niveau du patrimoine immobilier.

* * * * *

Les dossiers et décisions individuelles feront, conformément aux instructions, l'objet d'un procès-verbal détaillé pour transmission à l'AEFE.

L'ordre du jour étant épuisé, le consul général, Président du conseil consulaire :

rappelle la confidentialité des débats

remercie les membres de leur participation à ce comité en présentielle et par visioconférence

et **lève** la séance à 14h45.